

**VILLE DE COLLOBRIERES**  
**FESTIVAL DE LA NATURE 2010**

**DEMANDE DE PARTICIPATION**

**Je soussigné(e) :**

Nom - Prénom .....

Raison Sociale .....

Activité(s) .....

Adresse .....

.....

Téléphone (mention obligatoire) : Atelier : ..... Portable: .....

Domicile : ..... Fax : .....

E-mail : .....

**Descriptif des produits présentés sur le stand :** *L'exposant ne peut présenter sur son stand que les produits ou services énumérés.*

.....

.....

.....

.....

*Il est interdit de vendre des boissons alcoolisées et non alcoolisées sans autorisation et sans justifier d'une autorisation d'ouverture de débit de boissons.*

**Avez-vous un véhicule frigorifique :**  Non  Oui. **Si oui : Longueur : ..... Largeur : .....**

*Aucun véhicule (hors véhicules frigorifiques) ne sera toléré sur le marché après 9 h 00.*

**Produisez-vous des déchets recyclables ?**  Non

**Si oui, lesquels :**  Emballages

Verre

**Pièces à joindre au dossier**

- N° SIRET : .....

- Une attestation d'assurance en cours de validité.

- Un chèque à l'ordre du Trésor Public

Je souhaite participer au :

- **Marché bio** samedi 1<sup>er</sup> mai 2010 :  (15€)

- **Salon « Jardin et Habitat sain »** Samedi 1<sup>er</sup> mai 2010 :  (30€)

Dimanche 2 mai 2010 :  (30€)

**La commune est engagée dans une démarche de développement durable.** Dans le cadre de la réduction des ordures ménagères résiduelles, les exposants devront procéder au **tri sélectif** de leurs déchets. De plus, **aucun sac plastique ne pourra être distribué dans l'enceinte du Festival de la Nature.** Les sacs autorisés sont des sacs biodégradables et doivent répondre à la norme NF EN 13432.

Demande de participation à renvoyer **avant le 15 mars 2010**, à l'adresse suivante :

Office de Tourisme  
Boulevard Caminat  
83610 COLLOBRIERES

**Signature (obligatoire) :**

Cachet de l'Entreprise :

Fait à .....

le .....

Je soussigné .....

reconnais avoir pris connaissance de la charte ci-jointe et m'engage à m'y conformer scrupuleusement.

## Charte du Festival de la Nature de Collobrières

La présente charte engage les organisateurs et les participants à respecter les règles et principes définis dans le présent document afin d'œuvrer pour un développement responsable de la manifestation.

### Article 1 :

Le concept du Festival de la Nature repose sur la volonté de la commune de Collobrières d'allier un évènement ludique, festif et sportif avec une action de sensibilisation à l'environnement.

Chacun s'engage ainsi :

- à respecter le milieu naturel accueillant la manifestation : son village et son environnement, et les animations qui s'y déroulent.

### Article 2 :

Le site sur lequel se déroule le Festival de la Nature est reconnu comme un territoire particulièrement sensible écologiquement. Il est partagé par différents acteurs de la vie économique et sociale (agriculteurs, associations de sportifs, chasseurs, randonneurs...).

Chacun s'engage en conséquence :

- à veiller à ne dégrader aucun matériel ou installation,
- à respecter autrui dans la pratique de son métier, de son sport ou de sa passion.

### Article 3 :

Les organisateurs (associations, prestataires de service, ...) s'engagent à appliquer les principes et recommandations visant un développement responsable et écologique de la manifestation par des actions concrètes dont :

- Le tri sélectif des déchets générés par l'évènement dans les contenants appropriés,
- L'utilisation de matériaux, vaisselle et matériel divers recyclables ou consignés,
- L'utilisation de papier recyclé pour la réalisation des campagnes de communication de l'évènement,
- L'incitation au co-voiturage,
- Le balisage des parcours à l'aide de matériel écologique, bio- dégradable...

### Article 4 :

Le Festival de la Nature propose des activités destinées à la promotion :

- des enjeux liés à la biodiversité,
- d'associations impliquées dans la protection de l'environnement et le développement durable,
- de produits « éco- responsables » (bio, terroir...).

Les exposants sont tenus de signer la présente charte et d'en respecter les engagements dans le cadre de leur participation au Festival de la Nature de Collobrières.